

OBJET / GAIA

**Office de  
Tourisme Pays  
Basque :  
convention  
partenariat  
Euskal Pass**

**DATE DE  
CONVOCATION :  
DEIALDIAREN DATA :  
28 juin 2021**

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 24  
hor zirenak:

Nombre de votants / 28  
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 5 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, cinq juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Étaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatceguy, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Peio Etcheleku, M. Jean-Paul Eyherachar, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Michel Duthilleul, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Christian Devèze, M. Roger Barbier à Mme Maud Gastigard, Mme Bernadette Remeau à M. Robert Poulou, M. Michel Duthilleul à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Isabelle Ayerbe est désignée secrétaire de séance.

M. Irastorza, adjoint au tourisme, expose :

Afin de renforcer l'attractivité touristique du Pays Basque, l'Office de Tourisme Pays Basque a créé un « EUSKAL PASS » disponible aux formats 48 h, valable 48 heures et 5 jours, valable 5 jours consécutifs, combinant accès à différents sites touristiques et culturels du Pays basque. Deux tranches d'âges sont établies, enfants ou « kids » de 6 à 13 ans, et adultes à partir de 14 ans.

La Villa Arnaga souhaite renouveler sa participation à cette opération lancée en 2019.

Il est rappelé que l'EUSKAL PASS est activé dès sa première utilisation dans l'un des sites inclus, selon les modalités suivantes :

- Accès à trois sites au choix parmi les six listés ci-après : Cité de l'Océan, Villa Arnaga à Cambo-les-Bains, Grottes de Sare, Grotte de la Verna, Bateau Nivelles à Saint-Jean-de-Luz, Wow Park à Urrugne.
- Pour tous les autres sites, accès libre.

Les nouveaux tarifs de vente prévisionnels sont les suivants :

Euskal Pass 5 jours

Adultes à partir de 14 ans.....45 € TTC

« Kids » de 6 à 13 ans .....30 € TTC

Euskal Pass 48 h

Adultes à partir de 14 ans.....25 € TTC

« Kids » de 6 à 13 ans .....17 € TTC

L'Office de Tourisme du Pays Basque reversera mensuellement, le tarif d'entrée pour chaque visiteur venu par ce biais.

Le tarif inchangé proposé pour cette réversion est de :

- Adultes (à partir de 14 ans) : 6.00 €
- Enfants (de 6 à 13 ans) : 2.50 €

Après en avoir délibéré Le Conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Basque ci-annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Christian DEVEZE**

Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza